

Édito

Même les horloges arrêtées donnent l'heure juste deux fois par jour !

Il est parfois troublant à la lecture de vœux des années passées (rappelons qu'en 1791 l'Assemblée vit les Conventionnels abolir la coutume des vœux allant jusqu'à décréter la peine de mort contre quiconque émettrait de simples vœux le jour de l'an !) de relire, au delà des traditionnels souhaits convenus, les scénarii d'éminents spécialistes économiques et autres politiques dont il est vrai, tout comme les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent !

Qui aurait en effet prédit en ce début d'année le climat géopolitique qui, après l'Ukraine, embrase au travers de l'Etat d'Israël et de la Palestine une grande partie du Moyen-Orient.

Qui aurait prédit une année boursière aussi chaotique qui, incitant, sur le conseil de financiers sans scrupules, nombre d'épargnants à quitter au plus bas les marchés pour se rabattre sur des placements sans risque à taux fixe et à terme, restant à l'écart de la hausse conséquente de fin d'année effaçant ainsi un premier semestre décevant.

Qui aurait prédit un Parlement ressemblant dans sa conduite inacceptable (de part et d'autre, l'utilisation de vingt trois articles 49-3 n'y étant pas étranger) à la troisième République.

Qui aurait prédit ces climats de violences urbaines...

Heureusement le Maître des Horloges (tel qu'en son temps il se revendiquait) nous a dans ses vœux rassuré en affirmant que si en 2017 nous avions 10 ans de retard, en 2027 notre Pays aurait dix ans d'avance sur nos partenaires. Interrogé, un spécialiste du pendule est resté plus dubitatif me rappelant la devise du philosophe Alain : « Le pessimisme est d'humeur, l'optimisme est de volonté »... devise que j'ai décidé comme notre Président de faire mienne tout au long de cette nouvelle année .

Prudent désormais sur quelque prévision aléatoire quant à l'année boursière 2024, qui devrait, comme les précédentes, être très volatile, qu'il me soit permis au nom de toute la Team MCA FINANCE et en mon nom personnel de vous adresser des vœux pour une année sereine sur le plan professionnel et personnel avec une pensée particulière pour ceux et celles qui vivent des moments plus difficiles et partager avec l'artiste Vianney qui le chante si bien : « Certains veulent vivre vieux, mieux vaut vivre mieux »

Patrick CREUZÉ
rédigé le 2 janvier 2024

NEWS



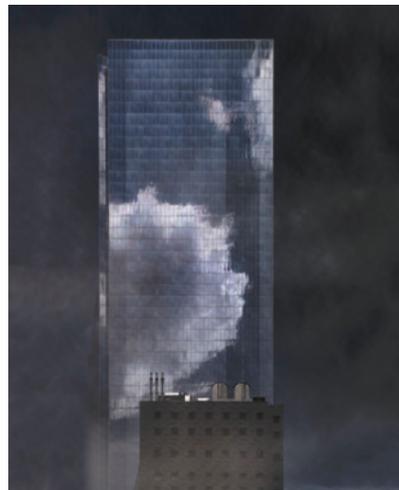
Belle année 2024

En cette nouvelle année, toute l'équipe de MCA FINANCE vous adresse ses vœux les plus chaleureux. Que 2024 soit porteuse d'une excellente santé pour vous et vos proches.

Portons en nous la sagesse d'Albert Camus : « La paix est le seul combat qui vaille d'être mené », œuvrons pour un monde où règne la sérénité, où chaque quête d'harmonie prend forme dans notre réalité commune.

2023 a été à nouveau pour les marchés financiers une année mouvementée. En effet, le début d'année a été contrariant sur les marchés obligataires sous couvert de hausse des taux des banques centrales occidentales afin de contrer l'inflation, puis un été plutôt en grande forme avant un nouvel arrêt avec les tensions au Moyen-Orient suivi d'un rallye haussier par l'anticipation de reflux de l'inflation et de baisse des taux, à venir. Espérons que cela ne soit pas une illusion !

2023 est à mettre également sous le signe de l'Intelligence Artificielle qui a transcendé le simple statut d'innovation pour devenir le fer de lance d'une véritable révolution.



NEW YORK 9 - juin 2017

En partenariat avec J. F. MOLLIÈRE - Photographe

Face à ces évolutions, MCA FINANCE a adapté ses stratégies et convictions, poursuivant sa croissance avec plus de 735 M€ d'actifs sous gestion.

A présent nous gérons 20 fonds, dont 14 fonds diversifiés créés à l'initiative de clients.

Le fonds MCA ENTREPRENDRE PME intègre dorénavant des critères ESG dans sa stratégie d'investissement, comme nous vous l'avions présenté dans un précédent bulletin.

Yann MALCOSTE



MCA GTD (Gestion Taux Dynamique)



Rappel, avec le COVID et l'arrêt total de l'économie mondiale, les Banques Centrales et les gouvernements décident d'enrayer la chute de l'économie.

Elles injectent des centaines de milliards de liquidités dans le système financier grâce aux plans de relance et aux taux négatifs. Problème : à la sortie du COVID les ménages ont voulu se rattraper en dépensant leur épargne forcée, accentué par les politiques monétaire et budgétaire ultra laxistes qui ont provoqué un souffle puissant de croissance économique et une inflation non maîtrisée. Résultat un PIC d'inflation aux Etats-Unis au mois de juin 2022 à 9,10% et 10% en décembre 2022 pour l'Europe, pour rappelons-le, un objectif de 2% pour les Banques Centrales. Il faut 18 à 24 mois pour que les hausses de taux agissent sur l'économie. La FED a mené une remontée des taux depuis mars 2022 au pas de charge avec onze hausses pour les passer de +0,25% à +5,50% et la BCE partie en retard en juillet 2022 les a remontés dix fois pour

les passer de 0 à 4,50%. Aux Etats-Unis, l'indicateur PCE (indicateur économique qui mesure l'inflation) indique un tassement plus fort que prévu de l'inflation Outre-Atlantique. Tous prix confondus, l'indice ressort à +2,6% sur un an en novembre, contre +2,9% en octobre. Le PCE Coeur, qui exclut l'alimentation et l'énergie, affiche quant à lui une hausse de 3,2% versus 3,4%. En zone euro, l'inflation a ralenti à 2,4% sur un an en novembre versus 2,9% en octobre. Sur un mois, les prix à la consommation dans l'Union Monétaire ont reculé de 0,6% le mois dernier et l'indice coeur, hors alimentation, énergie, alcool et tabac, a crû de 3,6% sur un an, après une hausse de 4,2% en octobre. Les Etats-Unis ont tiré la croissance mondiale en 2023 tandis que l'Europe et la Chine sont au ralenti. Pour 2024, la croissance ralentissant, l'inflation doit baisser entraînant les Banques Centrales à accommoder leur politique monétaire. Et les marchés l'ont bien compris en anticipant déjà des baisses de taux au premier semestre 2024. Ces baisses offrent des opportunités sur le marché obligataire. Il nous semble donc intéressant de reprendre de la duration dans les portefeuilles pour profiter de cet effet de levier tout en veillant à bien sélectionner les émetteurs les plus résilients.

Le taux moyen actuariel du portefeuille est de 5,25%, lequel est composé de 72 lignes afin de diversifier les risques. Pour rappel, les obligations sont des titres de créances qui sont remboursés au pair (retour à meilleur fortune en cas de baisse des marchés et hors cas de défaut de l'émetteur).

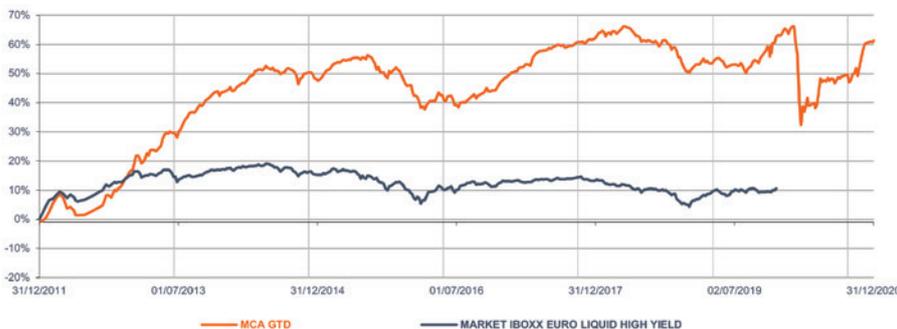
Exemple d'émetteurs privés présents dans le fonds MCA GTD.



MCA GTD est un OPCVM recherchant l'optimisation de la performance, sur une période d'au moins 3 ans dans le cadre d'une gestion discrétionnaire en valeurs mobilières qui présentent le plus de potentiel d'appréciation à moyen ou long terme. Recherche de rendement actuariel supérieur au taux sans risque. L'OPCVM n'est pas géré en référence à un indice. L'OPCVM est investi essentiellement en obligations de toute nature et durée, et en instruments du marché monétaire, y compris une exposition élevée dans des titres spéculatifs (de 0% à 80% de notation inférieure à BBB-).

Dans le but de créer de la valeur pour nos clients, notre stratégie est basée sur une gestion dynamique en titres d'émetteurs essentiellement privés. La société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie.

Cyrille RENAUDIN, Directeur de la gestion



MCA GTD

ISIN : FR00010231936

Valeur liquidative au 29 décembre 2023 : 172,01€

Performance trimestrielle : + 2,94%

Performances depuis le 30 décembre 2022 : + 3,20%

VALEUR LIQUIDATIVE AU 29/12/2023 (cours de clôture)

MCA GTD

172,01

1 AN

3,20%

3 ANS

0,82%

5 ANS

7,80

Pour plus d'informations sur les caractéristiques, les risques, et les frais des fonds, et avant tout investissement, nous vous invitons à lire les documents réglementaires disponibles sur notre site : www.mcafinance.fr
Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir.

Nos autres OPCVM

MCA CONVICTIONS PATRIMOINE

ISIN : FR0007026299

Valeur liquidative au 29 décembre 2023 : 280,87€

Performance trimestrielle : + 1,96%

Performance depuis le 30 décembre 2022 : + 2,02%

AU 29/12/2023 (cours de clôture)	1 AN	3 ANS	5 ANS	
MCA CONVICTIONS PATRIMOINE	220,87	2,02%	1,42%	10,34%
Indice de référence*	-	8,99%	4,24%	12,75%

* le fonds MCA Convictions Patrimoine a changé d'indice de référence le 10 juin 2022 : 35% Morningstar Global Market Target Exposure NR Eur + 55% Morningstar Global Core Bond TR Hedged Eur + 10% ESTER capitalisé. (35% MSCI ACWI NR Eur + 55% BBG Barclays GA TR Hedged Eur + 10% ESTER capitalisé auparavant)

MCA EUROPE

ISIN : FR0007490164

Valeur liquidative au 29 décembre 2023 : 224,87€

Performance trimestrielle : + 8,06%

Performance depuis le 30 décembre 2022 : + 16,79%

AU 29/12/2023 (cours de clôture)	1 AN	3 ANS	5 ANS	
MCA EUROPE	224,87	16,79%	30,78%	46,44%
MORNINGSTAR EUROZONE 50 NR*	2680,08	23,48%	38,13%	67,95%

* l'indice MORNINGSTAR EUROZONE 50 NR EUR a remplacé l'indice EUROSTOXX 50 NR en date du 10 juin 2022.

MCA GLOBAL MARKETS

ISIN : FR0013106705

Valeur liquidative au 29 décembre 2023 : 164,68 €

Performance trimestrielle : + 6,20%

Performance depuis le 30 décembre 2022 : + 22,49%

AU 29/12/2023 (cours de clôture)	1 AN	3 ANS	
MCA GLOBAL MARKETS	167,68	22,49%	26,03%
MORNINGSTAR GLOBAL TARGET MARKET EXPOSURE NR €*	329,86	18%	30,98%

* l'indice Morningstar Global Target Market Exposure NR EUR a remplacé l'indice MSCI ACWI NR EUR en date du 10 juin 2022.

MCA GESTOBLIG

ISIN : FR0007004171

Valeur liquidative au 29 décembre 2023 : 181,58 €

Performance trimestrielle : + 1,22%

Performance depuis le 30 décembre 2022 : + 2,83%

AU 29/12/2023 (cours de clôture)	1 AN	3 ANS	5 ANS	
MCA GESTOBLIG	181,58	2,83%	1,43%	5,48%
MORNINGSTAR EUROZONE 1-3 ANS CORE*	172,51	3,78%	-2,08%	-2,17%

Indices sur les cours de clôture

* Morningstar Eurozone 1-3 ans Core Bond GR EUR depuis le 1er janvier 2022

MCA ENTREPRENDRE PME

ISIN : FR0011668011

Valeur liquidative au 29 décembre 2023 : 216,62€

Performance trimestrielle : + 4,16%

Performance depuis le 30 décembre 2022 : + 5,17%

Performances comparées

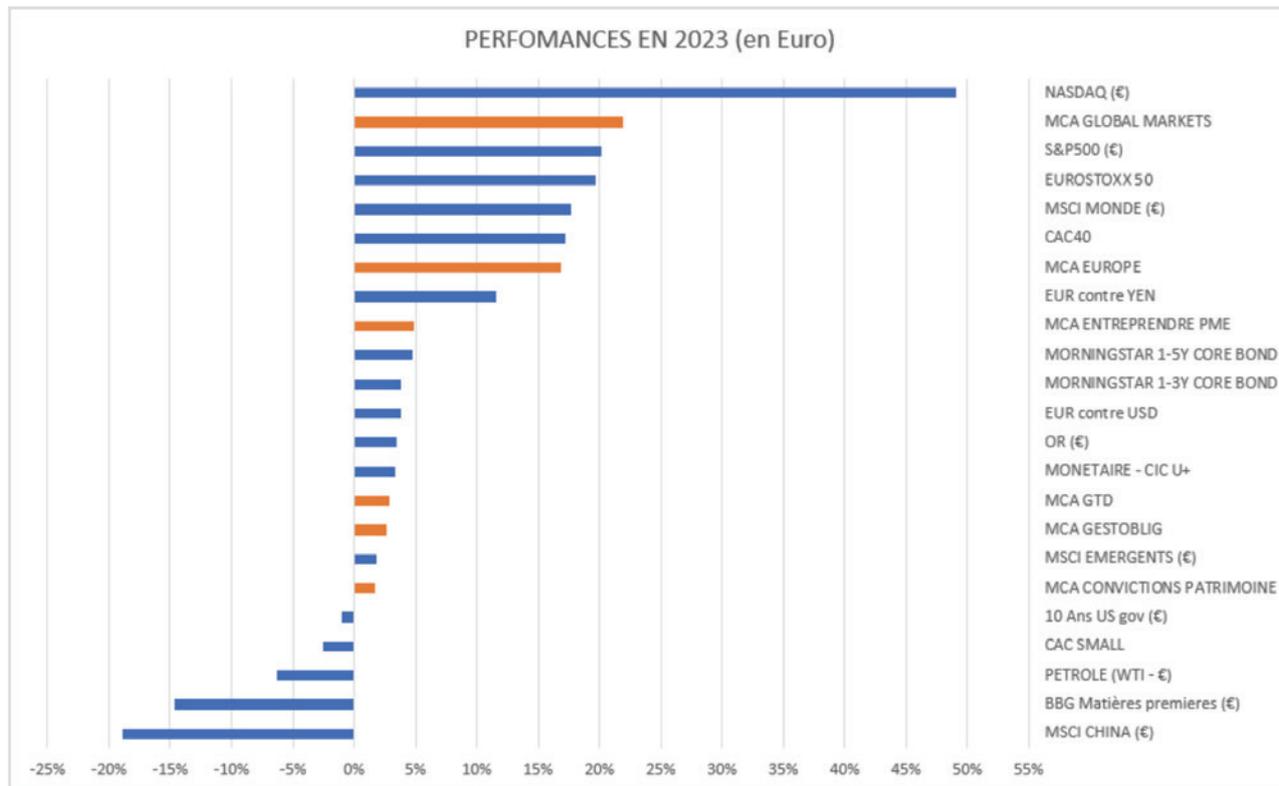
AU 29/12/2023 (cours de clôture)	1 AN	3 ANS	5 ANS	
MCA ENTREPRENDRE PME	216,62	5,17%	7,66%	67,73%
CAC SMALL NR	17422,65	-1,34%	0,30%	27,60%

Indices sur les cours de clôture

Vous retrouvez les reportings de nos fonds sur notre site : www.mcafinance.fr
Vous trouverez également des informations passées de nos fonds des 10 années passées sur notre site : www.mcafinance.fr

LES INDICATEURS

UNE ALLOCATION D'ACTIFS QUI JOUE AUX MONTAGNES Russes !



LES VALEURS ENTRÉES

Groupe familial de Saint-Georges-sur-Loire créé en 1984, STIF est un acteur industriel français spécialisé dans la conception, la fabrication et la commercialisation de produits industriels innovants destinés à des marchés de niche.

Positionné à l'origine sur les équipements de manutention pour les industries du vrac, le groupe a développé au cours des 10 dernières années des produits destinés au marché de la protection passive contre les risques d'explosions industrielles. L'activité de STIF repose sur la commercialisation de deux grandes familles de produits :

- Les métiers historiques de manutention de vrac : composants pour élévateurs à godets (35% du CA 2022) et les composants de transport pneumatique (35% du CA 2022) destinés à convoyer notamment des matériaux en vrac en utilisant de l'air comprimé dans un ensemble de tubes.

- Le marché des BESS (30% du CA 2022) regroupe les produits de protection contre les risques d'explosions de poussières et les protections des systèmes de stockage d'énergie par batterie, appelés BESS « Battery Energy Storage System ».

L'introduction en bourse réalisée courant décembre 2023 (plus de 10 millions d'euros levés) va permettre à STIF d'accélérer son développement (création d'une usine aux États-Unis, création de bureaux en Corée du Sud, (R&D) afin de saisir le potentiel considérable du marché de la protection contre les

risques d'explosions des BESS. Concrètement, ce fort levier de croissance découvert au cours de la dernière année est la sécurité incendie pour le stockage de batteries. Leurs clients Tesla ou Samsung ont des dispositifs de fabrication d'énergie (éolien/panneaux solaires) et stockent cette énergie dans des conteneurs en attente d'injection dans le réseau électrique. STIF fournit des pièces qui se placent au-dessus de ces conteneurs et, grâce à des capteurs, réagissent lorsque la pression est trop élevée à l'intérieur du conteneur, s'ouvrant ainsi pour éviter la propagation d'incendie.

En 2022, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 31 ML€ avec une marge d'EBITDA de plus de 10%, la société a une dette mesurée (4ML€ fin 2022). Face aux forts développements à venir du marché BESS et notamment un gros partenariat avec Tesla, la société vise en 2027 : 80ML€ d'euros de CA ! Une introduction en bourse réussie, puisque le cours de la bourse à fin décembre est supérieur au prix de l'IPO.

Nous avons participé à travers notre fonds MCA ENTREPRENDRE PME à l'introduction en bourse de cette pépite locale, STIF, en cette fin d'année, tandis qu'une autre société locale, Evolis (Beaucouzé), vient tout juste de quitter la bourse suite à son rachat par le suédois Assa Abloy. En 2006, lors de son IPO, Evolis réalisait 16 ML€ de CA, contre plus de 84ML€ l'an passé. Nous souhaitons la même réussite à STIF !

Vivendi est une holding qui détient de nombreux actifs dans le domaine du divertissement et des médias.

La société est contrôlée par la famille Bolloré qui possède 29,6% du capital. Le Groupe Bolloré qui a cédé récemment ses activités portuaires en Afrique ainsi que ses activités de fret maritime, ne détient essentiellement que du cash (environ 5 Mds€), 35,5% de la Compagnie de l'Odéa, 18% d'Universal Music Group (UMG) et 29,6% de Vivendi. On pouvait rationnellement s'attendre à ce que Vincent Bolloré cherche à monter au capital de Vivendi pour sécuriser le contrôle du holding, afin de transmettre le Groupe Bolloré à ses enfants, solidement ancré sur un actif opérationnel (Vivendi) et une participation financière (UMG, Cie de l'Odéa). Pour se faire, Vincent Bolloré qui est un habile financier, aurait probablement lancé une OPA sur Vivendi à un prix modeste (entre 11€ et 12€).

Cependant, V. Bolloré ne va manifestement jamais où on l'attend. Le 14 décembre 2023, il décide contre toute attente, de lancer un projet de scission de Vivendi en 3 parties, plutôt que d'en prendre le contrôle. Canal+ serait introduit en bourse à une valeur estimée à 5,2€ par titre selon le consensus des analystes. Havas le serait également à une valeur estimée à 2€ par titre et une nouvelle société holding regrouperait le reste des participations pour une valeur estimée à 5,3€ par titre. Ainsi, l'action Vivendi, qui cotait 9,67€ au 29 décembre 2023, devrait à l'issue de l'opération - attendue d'ici 12 à 18 mois - obtenir 3 titres pour une valeur de 5,2€+2€+5,3€=12,5€. Ce scénario, plus incertain que celui d'une OPA par le Groupe Bolloré, offre davantage de création de valeur pour l'actionnaire minoritaire de Vivendi.

STIF
FR001400MDW2

* Valeur détenue dans MCA ENTREPRENDRE PME et la Gestion sous mandat (PEA PME)



VIVENDI
FR0000127771

* Valeur détenue dans les OPC et la Gestion Sous Mandat

vivendi

NOS CONVICTIONS



Nos convictions sectorielles

Surpondération	++	Construction & Matériaux	Automobile	Technologie
	+	Services aux collectivités	Biens industriels	Retail
Neutre	=	Santé	Banque	Assurance
	-	Immobilier	Loisirs & Voyage	Energie
Sous-pondération	-	Biens personnels & foyer	Alimentation & Boisson	
	--			

En 2023, la croissance mondiale a bénéficié de la bonne santé de l'économie américaine mais l'inflation s'est révélée beaucoup plus persistante qu'attendue obligeant les Banques Centrales à remonter les taux d'intérêts. Le constat de l'évolution annuelle des taux de marché est impressionnante : l'Euribor 3 mois est passé de 2.13% à 3.91%, le 2 ans allemand de 2.69% à 2.46%, le 10 ans allemand de 2.48% à 2.08%, le 10 ans français de 3.03% à 2.62% et le 10 ans américain de 3.88% à 3.92%.

Afin de profiter des baisses de taux à venir, il nous semble opportun de remettre de la durée dans les portefeuilles ; celle-ci permet d'estimer les fluctuations lorsque les taux d'intérêt augmenteront ou diminueront. Plus la durée est élevée, plus un placement obligatoire est sensible aux variations des taux d'intérêt car si les taux d'intérêt baissent, les cours des obligations montent et vice-versa. Dans le cas de l'OAT à 10 ans pour une baisse de taux de 1% la fluctuation du cours de bourse est de plus 9,50.

Cyrille RENAUDIN

À retenir



MCA FINANCE SOUTIEN LE TROPHÉE GOLF EN ROSE

MCA FINANCE a soutenu cette année l'association TROPHÉE GOLF EN ROSE qui a permis de rassembler 600 personnes sur 5 parcours de golf, compétiteurs tous conscients de l'importance de l'Activité Physique Adaptée à lutter contre le cancer et à se reconstruire après cette épreuve. Au final c'est près de 17000 € qui ont été récoltés et distribués pour des activités sportives dédiées aux femmes et aux hommes en traitement pour le cancer.

Yann MALCOSTE

LES PEA : LES TRÉSORS OUBLIÉS !

Dans les allocations d'actifs financières les Plans d'Épargne en Actions, les PEA et PEA PME dont la genèse remonte à 1992 pour le premier et 2014 pour le second, sont souvent mis de côté, alors qu'il s'agit d'une des dernières enveloppes fiscales opportunes. D'ailleurs, en 2019 le législateur a ouvert la possibilité du PEA Jeune pour les 18-21 ans (sauf étudiants 25 ans) jusqu'à 20 000 €.

Pour mémoire les Plans d'Épargne en Actions sont des enveloppes fiscales dans lesquelles vous pouvez investir en actions de sociétés cotées ou non, le PEA PME étant limité aux investissements dans des petites capitalisations. (sociétés françaises ou européennes soumises à l'impôt sur les sociétés ayant au moins 5 000 employés et dont le chiffre d'affaire ne dépasse pas 1 500 millions d'euros).

Pour le premier, le niveau des versements potentiels est de 150 000 € et de 75 000 € pour le second. Sachant que pour le second le plafond de versement peut être poussé à 225 000 € en l'absence de PEA.

Ces enveloppes peuvent être souscrites une par personne et tout établissement confondu.

Alors pourquoi s'intéresser à ces enveloppes ! En fait, pendant la vie du PEA il y a une absence de fiscalité sur les plus values et les dividendes perçus. Après un délai de 5 ans, en cas de retrait les PEA demeurent, et restent à régler les prélèvements sociaux. En outre, en cas de retrait après 5 ans, vous pouvez effectuer de nouveaux versements dans la limite des plafonds autorisés.

Par défaut la fiscalité est le Prélèvement Forfaitaire Unique de 30% ou option pour l'impôt sur les revenus.

Les investissements initialement envisagés autour des entreprises de l'Union Economique Européenne, peuvent désormais aller au-delà au travers de fonds indiciels comme les ETF qui peuvent assurer une exposition internationale.

Vous l'aurez compris ces enveloppes sont opportunes pour se positionner sur le marché actions avec une absence de fiscalité (demeure la pression sociale), puisque ce qui compte c'est la date d'ouverture quelque soit le montant initial, il est donc urgent pour ceux qui ne l'ont pas déjà fait de prendre date afin de pouvoir, le cas échéant, bénéficier de cette antériorité fiscale ainsi constituée et de voguer sur les marchés aux alizés mouvantes.



Yann MALCOSTE

www.mcafinance.fr

**MCA
FINANCE**
GESTION de PORTEFEUILLE

48 C boulevard du Maréchal Foch / 49 100 ANGERS
Tél. 02 41 87 30 00 / Fax 02 41 87 30 82

Société de Gestion de portefeuille agréée par l'A.M.F. (agrément n° GP-90-116) - RCS ANGERS B 343829321
Banque Dépositaire : CIC - Groupe BFCM

